



Communiqué de presse: Journée internationale de la sage-femme, le 5 mai 2020

L'importance des sages-femmes pour le système: pas seulement durant la pandémie

La Journée internationale de la sage-femme a lieu chaque année le 5 mai. Elle vise à mettre en évidence la solidarité entre les sages-femmes et les femmes du monde entier et à sensibiliser la société à l'importance de la santé des femmes et des enfants.

Le 5 mai 2020 aurait dû être la grande fête des sages-femmes du monde entier, car l'année 2020 a été déclarée Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le slogan de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) pour cette année est:

«Sages-femmes et femmes: célébrez ensemble, manifestez, mobilisez et unissez-vous – maintenant!».

Mais au lieu de fêter, les sages-femmes et le personnel soignant du monde entier travaillent de manière intensive et continue en raison de l'actuelle pandémie de COVID 19. Bien que les femmes enceintes, les parturientes, les accouchées et les nouveau-nés n'appartiennent pas à la première classe de risque, elles-ils sont néanmoins fortement touché-e-s par la pandémie: les naissances continuent d'avoir lieu, mais, dans la crise actuelle, les sages-femmes sont souvent complètement oubliées et les faiblesses des systèmes de santé sont implacablement exposées, en Suisse également.

Manque de matériel de protection pour les sages-femmes

En Suisse, le problème du manque de matériel de protection a particulièrement touché les sages-femmes indépendantes. Dans de nombreux cantons, le matériel manquant a dû être acheté par les femmes elles-mêmes, parfois à des prix excessifs, parce que les sages-femmes ne figuraient pas sur les listes de distribution cantonales. Tant l'acquisition que la prise en charge des coûts ont constitué un grand défi. *«Suite à la pandémie de COVID-19, les sages-femmes ont été confrontées à la question de savoir comment maintenir les soins tout en protégeant à la fois leur propre santé et celle des familles concernées. Au début, le manque de matériel était le problème principal. A cela s'est ajouté le fait que le contrat de structure tarifaire actuellement en vigueur pour les sages-femmes est désespérément dépassé. Les calculs pour le matériel courant utilisé et ses prix, par exemple, remontent au début des années 1990 et les anciens forfaits, toujours en vigueur, ne permettent plus depuis longtemps de couvrir les coûts du travail quotidien, sans parler des coûts énormes du matériel de protection désormais nécessaire. Bien qu'une révision des montants forfaitaires prévus par le contrat de structure ait été effectuée au cours des cinq dernières années, il n'y a toujours pas d'approbation du Conseil fédéral»,* déclare Barbara Stocker Kalberer, présidente de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF).

Pas de modèles de soins alternatifs prévus

Conformément aux directives, les hôpitaux ont réduit leurs services durant la pandémie de COVID 19, p. ex. en réduisant au minimum le nombre de contrôles de grossesse, en interdisant les visites et en renvoyant les accouchées peu après la naissance. Les centres de conseil et les cabinets médicaux ont aussi réduit fortement leur offre présentielle. Ainsi, femmes et familles ont soudainement été privées de nombreux points de contact familiaux. Les cours de préparation à l'accouchement ou les entretiens-conseil prévus ont été annulés, nombre de questions sont restées sans réponse et les femmes et les couples, se retrouvant dans l'insécurité, se sont tournés vers la sage-femme. Andrea Weber-Käser, secrétaire générale FSSF déclare: *«Pour la FSSF et ses membres, il a toujours été clair qu'il n'était pas question de laisser les femmes et les familles seules dans cette situation difficile. Le 11 mars déjà, nous*

avons contacté les autorités compétentes et leur avons signalé que nous avons d'urgence besoin de modèles de soins par téléphone ou vidéoconférence pendant la période de la pandémie et que la facturation d'une telle consultation à distance n'avait pas été définie. Or, ce n'est que le 7 avril que l'OFSP a publié une «fiche d'information» à ce sujet. Selon celle-ci, la sage-femme n'a malheureusement droit qu'à cinq brèves consultations téléphoniques pour la période couvrant la grossesse, l'accouchement, le post-partum et l'allaitement. En outre, la facturation du matériel de protection à un taux de 5 CHF par traitement est trop basse, sans compter que le forfait ne peut être facturé que si une cliente a été testée positive au COVID-19 ou présente des symptômes respiratoires. «La fiche d'information a été rédigée bien trop tard. Jusqu'à sa publication, les sages-femmes de Suisse romande et du Tessin avaient déjà effectué beaucoup plus de consultations par téléphone ou vidéoconférence, car elles suivaient les instructions de l'OFSP et évitaient autant que possible les contacts personnels liés aux visites à domicile. Beaucoup de membres de la Fédération ont maintenant des soucis financiers, car elles ne peuvent pas facturer adéquatement les consultations téléphoniques supplémentaires ni les frais du matériel de protection qu'elles ont elles-mêmes acheté.», raconte Andrea Weber-Käser dans le dernier épisode du podcast FSSF «Herztöne», créé spécialement afin de rendre compte du travail varié des sages-femmes pour l'Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier (<https://www.hebamme.ch/aktuelles/herztoene-der-shv-podcast-kanal/>).

Conditions de travail à l'hôpital

Dans une Suisse riche, avec l'un des systèmes de santé les plus chers au monde, les sages-femmes ne vont pas bien, même sans la pandémie de COVID-19. Les mesures rigoureuses d'économie leur causent des soucis et rendent leur travail plus difficile. Il y a un besoin urgent d'une répartition adéquate du personnel qui permette des soins continus à la femme qui accouche, de meilleures conditions de travail et une rémunération appropriée pour un travail à responsabilité, afin que les sages-femmes puissent rester dans la profession et que les soins de base à la mère et à l'enfant puissent être assurés à long terme.

Solutions souhaitées

L'une des aptitudes essentielles de la sage-femme est de pouvoir attendre. *«Mais nous en avons assez d'attendre», s'exclame Barbara Stocker Kalberer. Ces dernières années, la Fédération a investi de nombreuses ressources dans l'amélioration du travail des sages-femmes et a élaboré des propositions de solutions, mais l'actuelle pandémie de COVID -19 montre aujourd'hui clairement que le travail des sages-femmes n'est pas considéré à sa juste valeur dans le système de santé suisse. Cela dit, Andrea Weber-Käser voit aussi une opportunité dans la pandémie actuelle de COVID -19: «En cette Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier, justement, la pandémie fait clairement ressortir l'importance du personnel soignant et des sages-femmes pour le système et montre que leur travail est vital pour la société. Nous espérons que cette évidence sera enfin prise en compte dans le monde politique et chez les autorités responsables et que des solutions seront trouvées pour donner au travail de la sage-femme le statut social et l'attention qu'il mérite. En ce moment, nous demandons de toute urgence que les possibilités de facturation figurant sur la fiche d'information soient ajustées et que le contrat de structure tarifaire soit enfin approuvé».*

La santé des femmes et des enfants est au cœur du travail des sages-femmes, il est grand temps qu'elle figure en tête de l'agenda politique! Pour y parvenir, nous avons également besoin que des femmes et des familles s'engagent avec nous pour obtenir des changements dans les soins périnataux.

Renseignements:

Barbara Stocker, Présidente, tél. 079 754 86 60

Andrea Weber-Käser, Secrétaire générale, tél. 079 392 77 65